Meaux (77) : un migrant tunisien sous OQTF suspecté d’avoir enlevé, séquestré et violé une lycéenne ukrainienne de 15 ans en 2024 (MàJ : 15 ans de prison et ITF définitive)

16/02/2026 à 18h53



16/02/2026

Un Tunisien de 28 ans a été condamné vendredi dernier à 15 ans de prison par la cour d’assises de la Seine-et-Marne pour le viol et la séquestration d’une lycéenne ukrainienne en juin 2024 à Meaux, conformément aux réquisitions du procureur de la République de Meaux, Jean-Baptiste Bladier. La cour a assorti cette peine de prison d’une interdiction définitive du territoire français (ITF).

L’homme condamné était visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) au moment du viol. Il était déjà connu de la justice pour des vols et une agression sexuelle, en l’occurrence «une main aux fesses» sur deux femmes dans le métro, pour laquelle il avait écopé de 18 mois de prison avec

sursis. […]

Au cours des débats, la jeune Ukrainienne, aujourd'hui âgée de 17 ans, a été «très forte et très impressionnante», salue son avocate. Elle a admis qu'elle avait volontairement suivi le suspect, contrairement aux tout premiers éléments de l'enquête faisant état d'un enlèvement, et qu'elle s'en était beaucoup voulu par la suite. […] **Elle est actuellement sur liste d'attente pour être vue par un psychologue.**

Le Figaro

28/06/2024

Une lycéenne de 15 ans a vécu un véritable calvaire, jeudi 27 juin en début d'après-midi. Cette jeune fille de nationalité ukrainienne sortait de son lycée, à Meaux (Seine-et-Marne), et se dirigeait vers un parc de la commune lorsqu'elle a été abordée par un individu aux alentours de 14h.

Ce dernier est suspecté de lui avoir mis une main sur la bouche avant de l'entraîner de force dans son appartement, situé dans une rue calme en plein centre-ville de Meaux, et de l'avoir violée, a appris ce vendredi *Le Figaro* de sources concordantes. Alors que son agresseur prenait une douche, la jeune victime a trouvé le courage et la force de prendre la fuite en prenant le passeport de l'individu.

La lycéenne, qui présentait des hématomes et des traces de griffures, avait été conduite en milieu hospitalier dans la foulée. La police municipale de Meaux avait interpellé le suspect, le jour des faits, peu avant 15h30. Selon nos informations, le TAJ (un fichier de traitement des antécédents judiciaires qui recense les personnes mises en cause et les victimes dans les affaires pénales, NDLR) de ce Tunisien comporte 15 mentions. Le suspect était déjà connu de la justice pour des faits d'agression sexuelle.

www.lefigaro.fr